

Nomination gérants de SARL

Décision collective de nomination du ou des premiers gérants

Les soussignés,

M.SEIGNE BRUNO, demeurant au 26 rue Daniele Casanova 77330 OZOIR LA FERRIERE

M.PASCUAL JESUS, demeurant au 2 Rue du Gros Noyer 77220 TOURNAN EN BRIE

Agissant en qualité d'associés fondateurs de la société A.P.S.M. : Aménagement Peinture Serrurerie Métallerie société à responsabilité limitée, en formation, au capital de 10 000 euros dont le siège social est fixé 26 rue Danièle Casanova 77330 OZOIR LA FERRIERE

Ont procédé à la nomination des premiers gérants :

M. SEIGNÉ BRUNO

Né le 22 Octobre 1963

de nationalité FRANCAISE

demeurant à OZOIR LA FERRIERE

est nommé gérant de la société pour une durée *indéterminée*

Dans ses rapports avec les tiers de bonne foi, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir ensemble ou séparément en toutes circonstances au nom de la société.

Dans ses rapports avec les associés, le gérant majoritaire a tous pouvoirs pour engager la société.

En rémunération de ses fonctions et des responsabilités en découlant, le gérant M.SEIGNÉ ne percevra aucune rémunération sauf décision contraire des associés prise en Assemblée générale Ordinaire.

M. PASCUAL JESUS

né le 12 Septembre 1964

de nationalité FRANCAISE

demeurant à 2 Rue du Gros Noyer 77220 TOURNAN en BRIE

est nommé gérant de la société pour une durée *indéterminée*

Dans ses rapports avec les associés, le gérant a tous pouvoirs pour engager la société, à l'exception des actes suivants qui nécessitent une autorisation préalable du gérant **M. SEIGNÉ BRUNO** : - *Engagements financiers - Utilisation du/des comptes bancaires - Embauche de personnel*

En rémunération de ses fonctions et des responsabilités en découlant, le gérant M.PASCUAL JESUS ne percevra aucune rémunération sauf décision contraire des associés prise en Assemblée générale Ordinaire.

M. SEIGNÉ BRUNO et M. PASCUAL JESUS déclarent accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Fait à OZOIR LA FERRIERE

En double exemplaire,

Le 5/12/2011

Signature de tous les associés

Signature du (ou des) gérants précédée de la mention "bon pour acceptation des fonctions de gérant"

Bon pour Acceptation des fonctions de gérant
[Signature] "Bon pour acceptation des fonctions de gérant"
[Signature]